

# Séance ordinaire du 14 septembre 2020



2020-09  
208

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN  
MUNICIPALITÉ DE LA GUADELOUPE**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de La Guadeloupe, tenue à l'hôtel de ville de La Guadeloupe, ce 14 septembre 2020 à 20h15.

Sont présents à cette séance :

Siège #0 - Mme Vanessa Roy  
Siège #1 - M. Réal Rodrigue  
Siège #2 - M. Noel Vigneault  
Siège #3 - Mme Karen Talbot  
Siège #4 - Mme Suzanne Veilleux  
Siège #5 - M. Vincent Breton

Formant quorum sous la présidence de monsieur Carl Boilard, maire.

Mme Christiane Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

## 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Attendu le décret #177-2020 du 13 mars 2020 déclarant l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

Attendu l'arrêté #2020-004 pris par la ministre de la Santé et des Services sociaux, le 17 mars 2020, permettant:

- Aux municipalités de tenir les séances du conseil à huis clos;
- Aux élus d'y participer par tout moyen de communication.

Attendu que la Municipalité n'est pas en mesure d'accepter la présence du public en respectant les mesures sanitaires prévues par le décret 689-2020, dont celle du maintien d'une distance de deux mètres entre les personnes présentes;

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte et confirme sa tenue à huis clos. Il demande aux élus d'observer un moment de recueillement avant le début de l'assemblée.

En conséquence,

Il est proposé par M. Réal Rodrigue et résolu à l'unanimité de déclarer cette séance ouverte.

Adoptée unanimement.

## 02 - ACTIVITÉS SPÉCIALES

- Concours | Achetons chez nous!;
- Villages-relais | Salut Bonjour de TVA à La Guadeloupe;

- Sondage | Incitatifs à s'établir chez nous;
- Hockey mineur.
  - Inscriptions tarifs et niveaux;
  - Vente de pommes le 19 septembre.
- Senior A | Match hors-concours les 18 et 19 septembre;
- Collecte de patins;
- Cours session automne:
  - École de patin les Pingouins | du 15 oct. au 10 déc.;
  - Gymnastique et cheerleading | Début 8 oct., 10 cours, 3 groupes;
  - Gardiens Avertis | 17 oct. de 9h à 17h;
  - Prêts à rester seuls | 10 oct. de 9h à 15h.
- Projet Jeunes-aînés | Merci à Desjardins;
- Notre Milieu, concours photo | Vos récoltes d'automne;
- CARH-B début des activités | Bains libres, cours privés et club de natation, cours de groupe annulé.

2020-09  
209

### 03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

02 - ACTIVITÉS SPÉCIALES

03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

04 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

04.01 - Séance ordinaire du 17 août 2020

04.02 - Séance extraordinaire du 10 septembre 2020

05 - CORRESPONDANCE

05.01 - Bordereau de correspondances

06 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

06.01 - Rapport mensuel sur le tonnage de déchets acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire

07 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

07.01 - Dépôt du procès-verbal d'une rencontre des membres du comité incendie

07.02 - Comité de sécurité incendie, acceptation des dépenses encourues en août 2020 et des engagements du mois

08 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

08.01 - Réunion du comité des travaux publics

09 - LOISIRS-TOURISME

09.01 - Réunion du comité des loisirs et de la culture

09.02 - Travaux aréna - demande de paiement #6 Groupe Excel

09.03 - Convention d'entretien système réfrigération - Trane

09.04 - Politique de développement du territoire 2020-2025 - Volet régional

10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

10.01 - Dépôt des procès-verbaux du comité d'urbanisme

10.02 - Renouvellement entente Acces Logis

10.03 - Demande au Gouvernement du Québec d'une programmation

Accès-Logis

10.04 - Droit de servitude - Hydro Québec borne de recharge rapide

10.05 - Borne de recharge rapide - Entente Hydro Québec

10.06 - Borne de recharge 240 Volts- entente Hydro Québec

11 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

11.01 - Activités et rapports financiers

11.02 - Comptes du mois d'août 2020 et engagements financiers du mois suivant

11.03 - Dons et commandites

11.04 - Représentant cour municipal Cain Lamarre

11.05 - Serre scolaire et communautaire

11.06 - Renouvellement d'assurance 2020-2021

11.07 - Dépôt des états financiers 2019

12 - LÉGISLATION

12.01 - Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement # 511-2010

Règlement clapet

12.02 - Avis de motion # 512-2020 modifiant 373-2007 (Zonage)

12.03 - Adoption du premier projet de règlement 512-2020

13 - DIVERS

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

En conséquence,

Il est proposé par M. Réal Rodrigue et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que ci-haut présenté.

Adoptée unanimement.

#### **04 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**2020-09  
210**

##### **04.01 - Séance ordinaire du 17 août 2020**

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 17 août dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par M. Réal Rodrigue et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 17 août 2020, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement.

**2020-09  
211**

##### **04.02 - Séance extraordinaire du 10 septembre 2020**

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 10 septembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence,

Il est proposé par M. Réal Rodrigue et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 septembre 2020, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement.

#### **05 - CORRESPONDANCE**

##### **05.01 - Bordereau de correspondances**

Dépôt du bordereau de correspondances, session de septembre 2020.

###### **5.01.01 - Informations**

- CSSBE | Avis de changement d'appellation de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin (CSBE). Maintenant Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin (CSSBE);
- Guide des bonnes pratiques en prévention des incendies durant la COVID-19;
- OMSC lettre 2e vague COVID-19.

###### **5.01.02 - Remerciements**

- Le Grand Marché suite au Marché public du 31 août.

## 06 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

### 06.01 - Rapport mensuel sur le tonnage de déchets acheminés au lieu d'enfouissement sanitaire

La directrice générale dépose le tableau détaillé par catégorie, du tonnage collecté par Services Sanitaires Denis Fortier inc. provenant de notre municipalité.

Ce document nous informe que le tonnage des déchets, des matières recyclables et compostables pour le mois d'août 2020 est de:

Matières putrescibles	15.42 t /4 semaines
Déchets industriels et commerciaux:	34.33 t /4 semaines;
Déchets résidentiels:	26.41 t /4 semaines;
Matériaux secs mélangés:	20.17 t /4 semaines;
Recyclage industriel et commercial:	13.56 t /4 semaines;
Recyclage résidentiel:	10.92 t /4 semaines;

Le tonnage d'enfouissement pour le mois d'août est de 60.74 tonnes métriques.

Pour l'année 2020, l'estimation du tonnage destiné à l'enfouissement par notre municipalité est de 600 tonnes métriques, soit:

- 276 t de déchets résidentiels, soit 23 t par mois;
- 324 t de déchets industriels et commerciaux, soit 27 t par mois.

## 07 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

2020-09  
212

### 07.01 - Dépôt du procès-verbal d'une rencontre des membres du comité incendie

La directrice générale dépose le procès-verbal de la réunion du comité incendie tenue le 8 juillet 2020.

En conséquence,

Il est proposé par M. Réal Rodrigue et résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion du 8 juillet dernier du comité incendie et les recommandations qui y sont contenues.

Adoptée unanimement.

2020-09  
213

### 07.02 - Comité de sécurité incendie, acceptation des dépenses encourues en août 2020 et des engagements du mois

Attendu l'étude par le comité de sécurité incendie des dépenses encourues par le service de sécurité incendie;

Attendu qu'il apparaît opportun aux membres du conseil de faire suite aux recommandations du comité de sécurité incendie;

En conséquence,

Il est proposé par M. Réal Rodrigue et résolu d'accepter:

- les dépenses reliées au service contre l'incendie du mois d'août 2020 pour un montant de 13 977.00 \$;
- les engagements du mois de septembre 2020 reliés au service d'incendie, au montant de 18 930.00 \$ (inclus 7 000\$ pour réparation camion).

Adoptée unanimement.

## **08 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS**

### **08.01 - Réunion du comité des travaux publics**

Le comité des travaux publics n'a pas tenu de séance de travail en août 2020.

## **09 - LOISIRS-TOURISME**

### **09.01 - Réunion du comité des loisirs et de la culture**

La directrice générale dépose le rapport mensuel des activités d'août 2020, préparé par la directrice des loisirs.

**2020-09  
214**

### **09.02 - Travaux aréna - demande de paiement #6 Groupe Excel**

Attendu la demande de paiement no 6, déposée par Groupe Excel S.M. inc. dans le cadre des travaux de remplacement du système de réfrigération et de mise aux normes du Centre sportif La Guadeloupe au montant de 155 714.30\$ (179 032.52 incluant les taxes);

- retenues de 10 % : 153 977.73 \$ plus taxes;
- directive M-06 : 1 736.57 \$ plus taxes, approuvée par la résolution 2020-03-62.

Attendu que, conformément au devis administratif des travaux, la demande de paiement est approuvée par les professionnels au dossier et par la Municipalité;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Vanessa Roy et résolu:

- d'approuver la demande de paiement
- d'autoriser la secrétaire-trésorière à effectuer le déboursé lors de la réception de toutes les quittances finales.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**2020-09  
215**

### **09.03 - Convention d'entretien système réfrigération - Trane**

Attendu l'installation d'un nouveau système de réfrigération au Centre sportif;

Attendu la convention d'entretien pour l'inspection et la maintenance de l'équipement, déposée à la présente pour en faire partie intégrante et dont l'entrée en vigueur est rétroactive au 1er septembre 2020;

<b>Période</b>	<b>Montant</b>
Année 1	3 550 \$
Année 2	3 691 \$
Année 3	3 835 \$
Année 4	3 985 \$
Année 5	4 145 \$

En conséquence,

Il est proposé par M. Vincent Breton et résolu d'accepter la convention d'entretien telle que déposée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

#### **09.04 - Politique de développement du territoire 2020-2025 - Volet régional**

Sujet reporté à une séance ultérieure

### **10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**

#### **10.01 - Dépôt des procès-verbaux du comité d'urbanisme**

Aucun procès-verbal à déposer.

**2020-09  
216**

#### **10.02 - Renouvellement entente Accès Logis**

Attendu que suite au regroupement des Offices d'habitation, les ententes de supplément au loyer intervenues entre la Municipalité de La Guadeloupe, l'Office d'habitation et la Société d'habitation du Québec doivent être renouvelées;

Attendu le dépôt de l'entente à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Suzanne Veilleux et résolu:

- D'adopter l'entente telle que déposée;
- D'autoriser M. Carl Boilard et Mme Christiane Lacroix à signer l'entente de gestion du programme de supplément au loyer et à intervenir entre la SHQ, La Municipalité de La Guadeloupe et l'Office d'habitation du Sud de la Chaudière dans le cadre du Programme AccèsLogis Québec;
- D'autoriser l'Office municipal d'habitation du Sud de la Chaudière à gérer en son nom le Programme supplément au loyer dans le cadre du Programme AccèsLogis Québec et qu'elle s'engage à en assumer 10% des coûts.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**2020-09  
217**

#### **10.03 - Demande au Gouvernement du Québec d'une programmation Accès-Logis**

Attendu que le confinement à la maison et les temps inédits que traversent toujours les Québécois et le monde, rappellent plus que jamais que d'avoir un logement décent est trop souvent pris pour acquis;

Attendu que 305 590 ménages au Québec ont des besoins de logements adéquats et abordables;

Attendu que ces besoins ne sont pas comblés par l'offre actuelle de logements;

Attendu que la relance de l'économie québécoise passe définitivement par la construction de logements sociaux et communautaires;

Attendu que les investissements en habitation communautaire permettent d'atteindre un double objectif, soit de venir en aide aux ménages les plus vulnérables tout en générant des retombées économiques importantes;

Attendu que chaque dollar investi dans la réalisation de projets d'habitation communautaire génère 2,30\$ en activité économique dans le secteur de la construction;

Attendu qu'il est nécessaire de loger convenablement les Québécoises et les

Québécois;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Suzanne Veilleux et résolu:

- De demander au gouvernement du Québec de financer 10 000 nouveaux logements sociaux et communautaires et d'inclure le logement social et communautaire au coeur de son plan de relance économique;
- De transmettre une copie de cette résolution à la ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Mme Andrée Laforest, ainsi qu'à la présidente du Conseil du trésor, Mme Sonia LeBel, Christian Dubé, et au ministre des Finances M. Éric Girard.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**2020-09  
218**

#### **10.04 - Droit de servitude - Hydro Québec borne de recharge rapide**

Attendu la résolution no 2020-07-184 confirmant au Ministère des Transports du Québec la participation de la Municipalité dans le projet d'installation d'une borne de recharge rapide pour véhicules électriques;

Attendu que la borne de recharge rapide sera installée sur la propriété de la Municipalité La Guadeloupe;

Attendu que la Municipalité doit consentir à un droit de servitude à Hydro-Québec pour l'installation de cette borne;

Attendu le document "Permission d'occupation de territoire" joint à la présente, définissant les droits réels consentis à Hydro-Québec et les obligations des parties à l'entente;

En conséquence,

Il est proposé par M. Réal Rodrigue et résolu :

- D'accepter les conditions de l'entente "Permission d'occupation de territoire";
- D'autoriser M. Carl Boilard, maire et Mme Christiane Lacroix, directrice générale à signer l'entente.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**2020-09  
219**

#### **10.05 - Borne de recharge rapide - Entente Hydro Québec**

Attendu la résolution no 2020-07-184 Borne de recharge rapide MTQ, confirmant au Ministère du Transport du Québec la participation de la Municipalité à l'installation d'une borne de recharge rapide pour véhicules électriques;

Attendu qu'Hydro-Québec souhaite construire et exploiter des stations de bornes de recharge rapide pour véhicules électriques sur des terrains appartenant à la Municipalité;

Attendu que la Municipalité accepte de fournir les droits d'occupation des terrains requis, via sa résolution no 2020-09-218 et d'assumer la responsabilité de travaux pour la construction et l'exploitation des stations de recharge;

Attendu l'entente déposée à la présente résolution pour en faire partie intégrante définissant les engagements d'Hydro-Québec et de la Municipalité La Guadeloupe;

En conséquence,

Il est proposé par M. Noël Vigneault et résolu :

- D'accepter les conditions de l'entente « Déploiement de bornes de recharge rapide pour véhicules électriques »;
- D'autoriser M. Carl Boilard, maire et Mme Christiane Lacroix, directrice générale à signer l'entente.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**2020-09  
220**

### **10.06 - Borne de recharge 240 Volts- entente Hydro Québec**

Attendu la résolution no 2020-07-184, confirmant au Ministère des Transports du Québec (MTQ) la participation de la Municipalité à l'installation d'une borne de recharge 240 volts pour véhicules électriques;

Attendu que la Municipalité La Guadeloupe souhaite faire partie du Circuit électrique et qu'Hydro-Québec accepte que la Municipalité devienne un membre à condition qu'elle adhère aux règles de fonctionnement du Circuit électrique;

Attendu l'entente de partenariat pour le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques entre HQ et la Municipalité, déposée à la présente pour en faire partie intégrante;

Attendu que les deux parties souscrivent aux principes du développement durable et qu'elles désirent par le présent partenariat en poursuivre la promotion auprès de leurs clientèles respectives;

En conséquence,

Il est proposé par M. Noël Vigneault et résolu:

- D'accepter les conditions de l'entente de partenariat pour le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques - borne 240 volts;
- D'autoriser M. Carl Boilard, maire et Mme Christiane Lacroix, directrice générale à signer l'entente.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

## **11 - FINANCES-GESTION DES SERVICES**

### **11.01 - Activités et rapports financiers**

Les élus ont étudié les activités et rapports financiers déposés en comité plénier.

La directrice générale dépose:

- L'état des activités financières sommaires;
- L'état des activités financières détaillées.

**2020-09  
221**

### **11.02 - Comptes du mois d'août 2020 et engagements financiers du mois suivant**

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés, les remises de l'employeur et les cotisations syndicales versées. Ils sont étudiés en comité plénier qui en recommande leur adoption.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Karen Talbot et résolu:

- Que les comptes du mois d'août 2020 au montant total de 219 231.14 \$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

Comptes payés:	23 652.37 \$
Comptes à payer:	117 203.28 \$
Salaires nets versés:	55 465.74 \$
Remises d'employeur:	22 909.75 \$
<b>Total</b>	<b>219 231.14 \$</b>

Il est également résolu à l'unanimité d'approuver les engagements budgétaires du mois de septembre 2020 pour un montant total de 106 800.00 \$. Ces engagements ne comprennent pas les dépenses incompressibles (contrats, électricité, téléphone, etc...) ni les dépenses urgentes à être autorisées par réquisition.

Adoptée unanimement.

**2020-09  
222**

### **11.03 - Dons et commandites**

Attendu les demandes de dons et commandites étudiées par le conseil en comité plénier;

En conséquence,

Il est proposé par M. Noël Vigneault et résolu d'adopter les positions suivantes pour chacune des demandes et d'autoriser la secrétaire-trésorière à effectuer le déboursé immédiatement.

- Camping le Chevalier | Programmation Calcuta ..... 100\$

Adoptée unanimement.

**2020-09  
223**

### **11.04 - Représentant cour municipal Cain Lamarre**

Attendu l'offre de service, comprenant les tarifs honoraires s'y référant, déposée par Cain Lamarre devant se conseil et annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

En conséquence,

Il est proposé par Mme Karen Talbot et résolu de renouveler le mandat de Cain Lamarre comme représentant de la municipalité La Guadeloupe à la cour municipale de Ville St-Georges pour l'exercice financier 2021.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**2020-09  
224**

### **11.05 - Serre scolaire et communautaire**

Attendu la demande de contribution financière reçue de Mme Marilyne Goulet, directrice de l'École de la Haute-Beauce (Roy et St-Louis), en vue de la création d'une serre scolaire et communautaire pour les écoles Roy et St-Louis;

Attendu que la Municipalité croit que la réalisation d'un tel projet contribuera:

- au développement éducatif et social des élèves de nos écoles Roy et St-Louis;
- à la sensibilisation aux saines habitudes de vie;
- à la promotion de l'agriculture locale et de l'autonomie alimentaire.

Attendu que la Municipalité possède des équipements qui seront utiles à la réalisation du projet;

Attendu que la Municipalité souhaite participer à assurer la pérennité du projet, par l'implication et la participation des employés et enfants du camp de jour;

En conséquence,

Il est proposé par M. Vincent Breton et résolu d'accorder notre appui financier de la façon suivante avec les équipements et les employés de la Municipalité:

- Excavation et retrait de la terre, valeur de 2 000\$;
- Main-d'œuvre camp de jour, valeur de 3 500\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**2020-09  
225**

#### **11.06 - Renouvellement d'assurance 2020-2021**

Attendu le contrat de renouvellement d'assurance municipale 2020-2021 joint à la présente;

Attendu les demandes de modifications faites par la directrice générale afin de mettre à jour les informations du contrat:

- Retrait de la police accident pompiers, car couverts par la CNESST;
- Tableau des biens divers;
- Tableau des équipements d'entrepreneur;
- Tableau des véhicules.

En conséquence,

Il est proposé par M. Réal Rodrigue et résolu:

- D'accepter le renouvellement d'assurance municipale 2020-2021 et les modifications demandées;
- D'autoriser le paiement de la facture au montant 73 307.00\$;
- De répartir le montant dans les postes budgétaires selon les pourcentages établis.

Adoptée à l'unanimité

#### **11.07 - Dépôt des états financiers 2019**

La directrice générale dépose au conseil, conformément à l'article 176.1 du Code municipal du Québec, les états financiers et le rapport du vérificateur externe, pour l'exercice financier se terminant le 31-12-2019, en vertu des articles 966.2 et 966.3 du Code municipal du Québec.

Ces documents ont déjà été étudiés et faits l'objet d'une présentation spéciale, par le vérificateur externe, en comité plénier.

### **12 - LÉGISLATION**

#### **12.01 - Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement # 511-2010 Règlement clapet**

Mme Karen Talbot, conseillère au siège no 3, donne avis de motion que sera adopté lors d'une séance ultérieure le règlement portant le no 511-2020, abrogeant et remplaçant le no 472-2016 relatif aux branchements aux services municipaux.

Le projet de règlement est également déposé à la présente pour en faire partie intégrante:

- Ajout au règlement existant des articles exigés par notre assureur (document 12.01.01) afin d'imposer la mise en place, le maintien et l'entretien d'appareils destinés à réduire les risques de

dysfonctionnement d'un système d'alimentation en eau ou d'égout et d'exonérer la Municipalité en cas de non-respect du règlement:

- - Protection contre les refoulements (clapet anti-retour);
  - Accès au clapet;
  - Coup de bélier et amortisseur;
  - Délai pour les citoyens afin de se conformer au règlement;
  - Évacuation des eaux pluviales provenant d'un bâtiment.

#### **12.02 - Avis de motion # 512-2020 modifiant 373-2007 (Zonage)**

M. Noël Vigneault conseiller au siège no 2, donne avis de motion que sera adopté lors d'une séance ultérieure le règlement portant le no 512-2020 modifiant le règlement no 373-2007 - Zonage de la municipalité afin d'y inclure l'article suivant:

- **Construction dérogatoire suite à une acquisition à des fins publiques**

Toute implantation d'une construction rendue non conforme suite à une acquisition à des fins d'utilité publique par un organisme public ou par une autre personne possédant un pouvoir d'expropriation doit être considérée comme étant dérogatoire et protégée par droit acquis.

**2020-09  
226**

#### **12.03 - Adoption du premier projet de règlement 512-2020**

Attendu que le conseil municipal juge qu'il est dans l'intérêt de la Municipalité de procéder à une modification du règlement de zonage no 373-2007 afin d'y inclure des dispositions concernant les constructions devenues dérogatoires suite à une acquisition à des fins publiques;

Attendu que l'avis de motion de ce règlement a été donné par M. Noël Vigneault, conseiller au siège no 2, ce 14 septembre 2020

Attendu le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020, renouvelé par le décret 948-2020 qui déclare l'état d'urgence sanitaire dans tout le territoire québécois jusqu'au 23 septembre 2020;

Attendu que l'arrêté no 2020-033 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 4 juillet 2020 spécifie que toute procédure, autre que référendaire, qui fait partie du processus décisionnel d'un organisme municipal et qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens soit accompagnée d'une consultation écrite, annoncée au préalable par un avis public, qui prend fin au même moment que la procédure qu'elle accompagne; cette consultation écrite peut également remplacer la procédure en question auquel cas elle est d'une durée de 15 jours;

Attendu que la consultation publique habituelle sera remplacée par une consultation écrite de 15 jours, conformément à l'arrêté 2020-033, sur ledit projet de règlement, qu'elle sera tenue du 5 au 19 septembre 2020 inclusivement et qu'avis public en sera donné.

En conséquence,

Il est proposé par M. Noël Vigneault:

Et résolu unanimement,

D'adopter le premier projet de règlement no 512-2020 intitulé:

Règlement modifiant le règlement de zonage no 373-2007 afin d'y inclure des dispositions concernant les constructions devenues dérogatoires suite à une acquisition à des fins d'utilité publique.

#### **ARTICLE 1**

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

## ARTICLE 2

Est ajouté l'article suivant:

### 3.5.10 Construction dérogatoire suite à une acquisition à des fins publiques

Toute implantation d'une construction rendue non conforme suite à une acquisition à des fins d'utilité publique par un organisme public ou par une autre personne possédant un pouvoir d'expropriation doit être considérée comme étant dérogatoire et protégée par droit acquis.

## ARTICLE 2

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Avis de motion:	14 septembre 2020
Adoption du 1er projet de règlement:	14 septembre 2020
Avis de la consultation écrite	2 septembre 2020
Consultation écrite	5 au 19 septembre 2020
Adoption du second projet de règlement:	
Avis public demande de participation à un référendum:	
Journée des personnes habiles à voter:	
Adoption du règlement	
Obtention du certificat de conformité de la MRC Beauce-Sartigan:	
Avis public d'entrée en vigueur	

Adopté à l'unanimité des conseillers.

---

Carl Boilard, Maire

---

Christiane Lacroix directrice générale

## 13 - DIVERS

Un rappel est fait aux citoyens qui n'ont toujours pas remis leur lecture de compteur d'eau intérieur. Malgré les avis, lettres, articles dans le journal et médias sociaux, il manque 30% des lectures.

L'écocentre ferme dans un mois pour la saison hivernale, invitation à l'utiliser avant la fermeture.

## 14 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

2020-09  
227

## 15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme Suzanne Veilleux et résolu à l'unanimité que cette session régulière soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à 21h10

---

Carl Boilard, maire

---

Christiane Lacroix, directrice générale